

DEPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
DOUAI

COMMUNE DE SAMEON

PLAN LOCAL D'URBANISME



S.A.N.E.P

Aménagement – Montages d'Opérations

174 rue Pasteur - BP 201 – 62254 HENIN-BEAUMONT Cedex Tél : 03.21.75.46.91 Fax :
03.21.75.47.96

Elaboration du P.L.U Prescrite le	Projet de PLU Arrêté le	PLU Approuvé le	PLU modifié le



Club du Troisième âge	OUI			556	85,1	95,1	95,8
Groupe musical, de théâtre, fanfare	OUI			350	53,6	58,9	64,7

c) Services généraux

La mairie est le seul service administratif dans la commune.
Il n'existe ni agence bancaire, ni bureau de poste.

1-5-2 Les équipements d'infrastructure

a) Infrastructure de desserte

La commune est concernée par quatre routes départementales :

- La RD 127 qui relie Aix et Galmont (commune de Rosult),
- La RD 126a qui relie Saméon à Landas,
- La RD 227 qui relie Saméon à Rosult,

La commune connaît également le passage de la voie ferrée Lille-Valenciennes sur son extrême Sud, il existe un arrêt à Galmont.

b) Réseau d'eau potable

Le syndicat intercommunal de distribution d'eau du Nord (SIDEN) assure la production et la distribution de l'eau potable de la commune.

Le réseau est alimenté par trois captages situés à Millonfosse (x2) et à Bousignies.
L'eau distribuée ne pose pas de problèmes quantitatifs ni qualitatifs.

c) Réseau d'assainissement

Le réseau des eaux pluviales couvre la totalité de la commune.

Le réseau des eaux usées ne couvre qu'une partie de la commune. Les rues desservies sont les suivantes : RD137, une partie rue de la Quiéze, rue du Presbytère, rue du Lébin, rue de la Mairie et rue de Beaumetz (RD127).

I-6 LES DEPLACEMENTS

La grande majorité des déplacements s'effectue en automobile.

On peut distinguer deux types de voies routières (voir le plan des axes de déplacements) :

- des axes reliant Saméon aux communes voisines : RD 127 (vers Aix et Galmont), RD 126a (vers Landas), RD 227 (vers Rosult). Ces mêmes voies assurent également des liaisons internes à la commune, entre le centre et sa périphérie ;
- les voies assurant la desserte interne des quartiers.